

# PLAN D'AFFECTATION DES ZONES A : SYNTHESE

artefact urbanisme sàrl  
 Av. de la Gare 14, 1700 Fribourg, tél. 026 321 25 35 artefact.urbanisme@bluewin.ch

Date: 03.05.2018 Format: 42 x 74 cm DAO: MapInfo 12.5.2 Données cadastrales diffusées par: INFOGEO SA, N° Aut. 007/15.01.01/000 Echelle: 1:10'000

## LEGENDE

### TYPES DE ZONES

- ZONE CENTRE
- ZONE BOURG
- ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE
- ZONE RESIDENTIELLE A MOYENNE DENSITE
- ZONE RESIDENTIELLE A HAUTE DENSITE
- ZONE ARTISANALE
- ZONE INDUSTRIELLE
- ZONE D'INTERET GENERAL I
- ZONE D'INTERET GENERAL II
- ZONE SPECIALE
- ZONE LIBRE
- ZONE DE PROTECTION DU SITE CONSTRUIT
- ZONE DE PROTECTION DES COURS D'EAU
- ZONE DE PROTECTION DE LA NATURE
- ZONE AGRICOLE
- AIRE FORESTIERE

### CARTE DES DANGERS NATURELS "INSTABILITES"

- DANGER ELEVE
- DANGER MOYEN
- DANGER FAIBLE
- DANGER INDICATIF
- DANGER RESIDUEL

### CARTE DES DANGERS NATURELS "CRUES"

- DANGER ELEVE
- DANGER MOYEN
- DANGER FAIBLE
- DANGER INDICATIF
- DANGER RESIDUEL

### MESURES DE PROTECTION

#### BIENS CULTURELS, IMMEUBLES PROTEGES

- CATEGORIE 1
- CATEGORIE 2
- CATEGORIE 3

#### BIENS CULTURELS, IMMEUBLES PROTEGES NON-SOUMIS A L'INDICE D'UTILISATION

- CATEGORIE 1
- CATEGORIE 2
- CATEGORIE 3

#### BIENS CULTURELS, IMMEUBLES PROTEGES NON-SOUMIS A L'INDICE D'UTILISATION

- ZONE DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES (S1)
- ZONE DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES (S2)
- ZONE DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES (S3)
- PERIMETRES ARCHEOLOGIQUES
- PERIMETRES DE PROTECTION DU SITE CONSTRUIT
- PERIMETRES ENVIRONNANTS CATEGORIE 1
- ABORDS DE BATIMENTS PROTEGES
- SITES POLUES (délimitation indicative)

### INFORMATIONS INDICATIVES

- LIGNE H.T. GROUPE "E"
- COURS D'EAU / ETANGS
- COURS D'EAU SOUS TUYAU
- LIMITE COMMUNALE

### MESURES D'AMENAGEMENT

- PERIMETRE DE RACCORDEMENT OBLIGATOIRE AU CHAUFFAGE A DISTANCE
- PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL APPROUVE
- SECTEUR A PERMIS POUR L'EQUIPEMENT DE DETAIL OBLIGATOIRE
- SECTEURS A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
- CONSTATATION DE NATURE FORESTIERE EFFECTUEE
- SECTEUR A DEFRICHER
- LIMITE DE CONSTRUCTION
- BATIMENTS NON-SOUMIS A L'INDICE D'UTILISATION

### MESURES DE SAUVEGARDE

- CHEMINS IVS DE CATEGORIE 2
- CHEMINS IVS DE CATEGORIE 3
- ELEMENTS DU PAYSAGE ROUTIER SELON IVS

Dossier approuvé par la DAEC le 22 février 2017

mis à l'enquête publique par parution dans la feuille officielle (FO)  
 N° 9 du 4 mars 2011, N° 38 du 23 septembre 2011, N° 48 du 27 novembre 2015  
 et N° 47 du 24 novembre 2017

Adopté par le Conseil Communal de Broc  
 le : 8 mai 2018

Le Syndic ..... La Secrétaire .....

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement  
 et des constructions  
 le : 4 septembre 2019

Le Conseiller d'Etat Directeur

